

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 18 août 2020

Membres en exercice :	Date de la convocation: 06/08/2020
9	<i>L'an deux mille vingt et le dix-huit août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
Présents : 7	Présents : Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT
Votants: 7	
Pour: 7	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Matthieu BAYLAC, Amandine LAUMONT
	Secrétaire de séance: Bénédicte POLET

Objet: Désignation d'un délégué au SYADEN - DE_2020_46

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que, suite à la décision de M. SACCO Didier de renoncer à son mandat de délégué du SYADEN pour raisons personnelles, il y a lieu de désigner 1 membre titulaire appelé à représenter la commune au sein du Syndicat Audois d'Electrification.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 1 membre pour le Syndicat Audois d'Electrification, en remplacement de M. SACCO Didier, vote à bulletin secret et à l'unanimité, le membre suivant :

- COMTE Philippe

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés, conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___